Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID: 080-218002467-20220927-27_2022-DE

DEPARTEMENT DE LA SOMM

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022 Convocation du 22 septembre 2022

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-sept septembre à 20 heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Etaient présents les conseillers municipaux suivants: Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Céline COLLET, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Nicole DUMONT, Louis GUERRA, Sophie PIOLÉ, Anne CALVARIN-POTTIER, Bernard MICHALAK, Marie-Laure DELATTRE, Bernard ROBIDA, Bruno DESANDERE, Frédéric DOMON

Etaient absents: Cédric CAGNARD (pouvoir à Philippe PETIT), Michel THIÉFAINE (pouvoir à Bernard ROBIDA)

Monsieur Philippe PETIT est nommé secrétaire de séance

Embellissement des postes de transformation (n°27-2022)

Madame le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que la FDE 80 a mis en place un programme d'embellissement des postes de transformation électrique. Ce programme, pris en charge à 50 % par la FDE 80 et à 50 % par Enedis, permet à la commune de bénéficier de l'embellissement d'un poste de transformation par an. Il y a juste besoin d'une délibération de principe autorisant le Maire à solliciter cet embellissement auprès de la FDE 80.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à solliciter au nom de la commune l'embellissement des postes de transformation électrique auprès de la FDE 80 et à signer tous documents en ce sens.

Le Maire, **Maria TREFCON**